

Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants de l'Ontario

2017



La Fonction publique de l'Ontario s'efforce de faire preuve de leadership quant à l'accessibilité. Notre objectif est de nous assurer que tous les employés du gouvernement de l'Ontario et tous les membres du public que nous servons ont accès à tous les services, produits et installations du gouvernement. Ce document, ou l'information qu'il contient, est offert en formats substitués sur demande. Veuillez nous faire part de toute demande de format substitué en appelant Service Ontario au 1 800 668-9938 (ATS : 1 800 268-7095).



Message de la ministre responsable de la Petite Enfance et de la Garde d'enfants

Depuis que j'assume les fonctions afférentes au premier poste de ministre responsable de la Petite Enfance et de la Garde d'enfants, j'ai pu constater avec enthousiasme les efforts, le dévouement et l'engagement nés de la volonté de faire de l'Ontario une province accueillante pour les enfants et les familles, où il fait bon vivre. Chaque jour, je rencontre des gens passionnés, bien informés et fin prêts à faire avancer notre système de la petite enfance. Ils sont motivés par un objectif commun : s'assurer que les enfants profitent pleinement de programmes qui stimulent leur curiosité et développent leur sentiment d'identité. Ils souhaitent voir les enfants s'épanouir.

Je me réjouis de voir que nous sommes si nombreux à comprendre l'importance vitale des premières années pour le développement des enfants et pour leurs réussites futures. Le succès des enfants, c'est le succès de tous. C'est dans cette optique que notre gouvernement a récemment annoncé qu'il prenait un engagement historique en vue de faciliter l'accès à 100 000 enfants de plus, depuis la naissance jusqu'à l'âge de quatre ans, à des services de garde agréés au cours des cinq prochaines années. Cette importante mesure doublera le nombre de places réservées aux poupons, aux bambins et aux enfants d'âge préscolaire et permettra à un plus grand nombre de familles de trouver une place en services de garde agréés de qualité et d'offrir le meilleur départ possible à leur enfant.

Afin qu'un tel investissement sans précédent puisse avoir l'effet escompté, nous avons voulu consulter le plus grand nombre de familles possible pour recueillir leurs points de vue sur le système de services de garde d'enfants et de la petite enfance de la province et pour connaître leurs besoins et leurs attentes. J'ai donc entrepris, l'automne dernier, d'aller dans plusieurs villes, régions rurales et collectivités autochtones de l'Ontario pour recueillir les perspectives diverses de

la population sur la façon de travailler ensemble afin de réaliser notre vision du système de garde d'enfants et de la petite enfance. En nous basant sur notre [document de travail](#), nous avons organisé des séances d'engagement collectif à 20 endroits différents dans la province et tenu 15 rencontres avec des parties prenantes. En tout, nous avons rencontré quelque 2 100 personnes, et reçu plus de 6 000 réponses à notre sondage en ligne.

Ces consultations nous ont fourni une mine de renseignements et de conseils. Le présent cadre stratégique renouvelé est le fruit de la collaboration des nombreuses personnes qui ont pris le temps de partager leur vision de la petite enfance, y compris des enfants que j'ai eu le plaisir de rencontrer au fil de mes déplacements.

Je suis déterminée à apporter des changements concrets et positifs au secteur de la petite enfance et à aider les familles de tout l'Ontario à trouver des services de qualité, abordables et accessibles, qui sont adaptés à leurs besoins. Nous voulons tous voir un plus grand nombre d'enfants et de familles tirer parti des avantages de notre système de la petite enfance, et ce cadre stratégique pose les jalons d'un plan responsable et équilibré pour y arriver.

Nous avons fait beaucoup de progrès sur le plan de la modernisation du système de services de garde d'enfants et de la petite enfance de l'Ontario, mais nous savons qu'il reste encore du travail à faire. Notre gouvernement a recueilli vos idées et poursuit la réforme du système. Je suis ravie de voir qu'un si grand nombre d'entre vous sont prêts à nous aider à concrétiser notre vision de créer un système plus abordable, plus accessible et mieux intégré. Grâce à nos partenariats, nous sommes en mesure d'offrir de meilleurs soutiens aux familles ontariennes et de donner aux enfants un meilleur départ. Ensemble, nous y arriverons.

Notre gouvernement déploie des efforts soutenus pour améliorer et enrichir la vie des enfants et de leurs familles. Le cadre stratégique présenté dans les pages suivantes repose sur des milliers de conversations, et j'espère que vous verrez que votre passion et votre sagesse y sont reflétées. Il est dédié aux enfants et aux familles de l'Ontario, et traduit la compassion et l'engagement de la population, ainsi que la vision d'un système de la petite enfance qui continue de se développer dans toute la province.

Nous vous remercions des commentaires et des conseils que vous nous avez généreusement offerts, et nous nous engageons à les considérer avec toute l'attention qu'ils méritent en vue de bâtir un système qui sert plus efficacement les familles ontariennes.

La réussite des enfants est la réussite de tous.

Chi-miigwetch; nia:wen; marsi; merci; thank you.

La ministre responsable de la Petite Enfance et de la Garde d'enfants,



Indira Naidoo-Harris

Table des matières

Introduction	5
Pourquoi les premières années sont-elles importantes?	8
Poursuivre sur la lancée	12
Ce que vous nous avez dit : vision de l'Ontario pour la petite enfance et la garde d'enfants	16
Sept domaines d'action clés	20
1. Accroître l'accessibilité aux programmes et aux services pour la petite enfance et la garde d'enfants	20
2. Assurer un système de garde d'enfants et de la petite enfance plus abordable	23
3. Définir une stratégie de formation de la main-d'œuvre en petite enfance	25
4. Établir une définition provinciale du concept de qualité dans le secteur de la petite enfance	29
5. Introduire une approche inclusive pour les milieux de la petite enfance et de garde d'enfants	31
6. Créer une stratégie de mesure des résultats	34
7. Accroître la sensibilisation du public au système de garde d'enfants et de la petite enfance de l'Ontario	36
Préparer l'avenir : les prochaines étapes	38
Notes	40

An equivalent publication is available in English under the title Ontario's Renewed Early Years and Child Care Policy Framework (2017).

Ce document est disponible sur le site Web du ministère de l'Éducation de l'Ontario au www.ontario.ca/education.

Notre vision pour la petite enfance et la garde d'enfants

Tous les enfants et toutes les familles ont accès à une vaste gamme de programmes et de services de haute qualité, inclusifs et abordables pour la garde d'enfants et la petite enfance, qui sont axés sur les enfants et les familles et qui contribuent à l'apprentissage, au développement et au bien-être des enfants.





Introduction

« L'Histoire nous jugera en fonction de la manière dont nous façonnons le quotidien des enfants. »

– Nelson Mandela [Traduction]

Le *Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants de l'Ontario* représente le plan provincial de transformation du système de garde d'enfants et de la petite enfance de l'Ontario. Ces mesures favoriseront la création d'un continuum d'apprentissage intégré pour les enfants tout en appuyant les professionnels de la petite enfance et de la garde d'enfants de calibre mondial de l'Ontario, tout en permettant à plus d'enfants de bénéficier des programmes de la petite enfance et des services de garde de tout le système. Cela comprend une accessibilité accrue aux programmes pour l'enfance et la famille en plus de notre engagement d'aider 100 000 enfants de plus, depuis la naissance jusqu'à l'âge de quatre ans, à accéder aux services de garde d'enfants agréés. Notre plan établit les assises d'un système plus adapté et abordable qui correspond au changement dont les familles de l'Ontario nous ont dit avoir besoin.

À l'automne et à l'hiver 2016-2017, nous avons tenu des consultations publiques dans la province pour apprendre comment améliorer le système de garde d'enfants et de la petite enfance de l'Ontario¹. Nous avons comme objectif d'obtenir l'avis de parents, de fournisseurs de soins, de professionnels de la petite enfance et de la garde d'enfants, de municipalités², de conseils scolaires, d'employeurs, de partenaires autochtones, de communautés et d'autres groupes de personnes concernées au sujet des forces du système et des problèmes rencontrés et de la façon dont le gouvernement pourrait les régler.

Selon la rétroaction reçue, les récentes initiatives apportées dans la province ont un effet positif sur la vie des Ontariennes et Ontariens. Par exemple, des experts et des familles ont indiqué que [Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance](#) a amélioré la qualité des programmes de la petite enfance. On nous a également mentionné que la

maternelle et le jardin d'enfants à temps plein permettent aux enfants d'avoir un meilleur départ dans la vie tout en facilitant la tâche aux parents et aux fournisseurs de soins. Les commentaires obtenus indiquaient aussi que la *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance* a renforcé les normes de santé et de sécurité et a actualisé la législation. De plus, il en est ressorti que les investissements sans précédent de la province ont permis à plus d'enfants de jouer et d'apprendre dans des programmes abordables de haute qualité.

En réponse au document de travail

« **Le gouvernement de l'Ontario a pris des mesures extraordinaires et sans précédent au cours de la dernière décennie pour moderniser le système de garde d'enfants et faciliter l'accès aux services de garde d'enfants agréés et aux programmes pour la petite enfance. Pour ce faire, il a investi d'importantes sommes dans le secteur.** »

– Partenaire du secteur des services de loisirs [Traduction]

Beaucoup d'Ontariennes et d'Ontariens profiteront aussi des changements qui seront mis en œuvre au cours de la prochaine année. Dans l'immédiat, ces plans comprennent :

- l'expansion des programmes avant et après l'école destinés aux enfants de 6 à 12 ans, là où la demande est suffisante;
- l'intégration des programmes provinciaux pour l'enfance et la famille dans un service plus simple et accessible;
- l'engagement de poursuivre le soutien aux professionnels de la petite enfance et de la garde d'enfants grâce à une augmentation salariale de 2 \$ l'heure et de meilleurs avantages sociaux ainsi qu'une subvention d'aide aux services de garde en milieu familial de 20 \$ par jour.



Nous tirons fierté du fait que ces mesures rendent l'éducation et les services de garde d'enfants de qualité plus accessibles aux enfants et aux familles; néanmoins, nous savons qu'il y a encore beaucoup à faire. Les participantes et participants aux consultations ont relevé un certain nombre de problèmes au sein du système de garde d'enfants et de la petite enfance de l'Ontario, lesquels entrent dans quatre grandes catégories :

- Les services de garde *ne sont plus abordables* pour beaucoup de familles ontariennes à faible ou moyen revenu;
- Trop de parents et de fournisseurs de soins ont du mal à *avoir accès* à des services de garde de qualité;
- Il est souvent difficile de recruter et de retenir des EPE qualifiés, et du soutien supplémentaire est nécessaire pour améliorer la *qualité* des services de garde;
- Le système actuel ne *s'adapte* pas suffisamment aux besoins changeants des familles.

Le présent cadre définit les moyens que nous emploierons pour résoudre ces problèmes. Nous aiderons les familles ontariennes dans l'immédiat, tout en travaillant avec nos partenaires sur des changements plus profonds à long terme. Au cours des cinq prochaines années, nous axerons nos efforts sur sept grands domaines d'action :

1. Accroître l'accessibilité aux programmes et aux services pour la petite enfance et la garde d'enfants;
2. Assurer un système de garde d'enfants et de la petite enfance plus abordable;
3. Définir une stratégie de formation de la main-d'œuvre en petite enfance;
4. Établir une définition provinciale du concept de qualité dans le secteur de la petite enfance;
5. Introduire une approche inclusive pour les milieux de la petite enfance et de garde d'enfants;
6. Créer une stratégie de mesure des résultats;
7. Accroître la sensibilisation du public au système de garde d'enfants et de la petite enfance de l'Ontario.

Les Ontariennes et Ontariens nous ont fait part de leur volonté de voir l'Ontario devenir l'un des meilleurs endroits où leurs enfants pourront vivre, apprendre et grandir. Nous partageons cet objectif et croyons que ce cadre renouvelé nous aidera à concrétiser notre vision. Notre plan établit clairement comment rehausser le système de garde d'enfants et de la petite enfance et s'appuie sur les progrès que nous avons déjà réalisés ensemble. Il intègre la précieuse rétroaction que nous avons reçue de milliers d'Ontariennes et d'Ontariens, qui nous fait part d'avoir besoin d'options en matière de services de garde d'enfants et de programmes de la petite enfance de grande qualité, accessibles et abordables. Ensemble, nous sommes prêts à tirer profit de nos avancées pour alimenter et développer le système de garde d'enfants et de la petite enfance de l'Ontario. Notre objectif est d'aider les familles à profiter pleinement des occasions qui permettent aux enfants de mener des vies bien remplies.



Pourquoi les premières années sont-elles importantes?

« L'influence positive des services de garde d'enfants de qualité sur pratiquement toutes les facettes du développement de l'enfant étudiées est l'une des conclusions les plus partagées en science du développement. »

– National Academy of Sciences [Traduction]

Nous voulons tous ce qu'il y a de mieux pour les enfants. La petite enfance est une période formatrice, et les parents comprennent que le temps qu'ils accordent à leurs enfants favorise la santé et le bien-être de ces derniers, et ce, à présent et tout au long de leur vie. La recherche indique que les expériences positives pendant la petite enfance influencent grandement la vie des enfants³ et qu'il est important que le gouvernement reconnaisse cette relation et investisse dans cette période déterminante.



Résultats des expériences positives pendant la petite enfance dans les domaines de la santé, de l'apprentissage et de l'économie



Développement sain

- Une éducation de la petite enfance de haute qualité favorise la santé et le bien-être globaux de l'enfant.
- L'effet positif des expériences de haute qualité vécues au cours des premières années demeure la vie durant.



Apprentissage

- Les expériences d'apprentissage en bas âge ont une influence à long terme sur le langage, l'alphabétisation et les compétences en mathématiques de l'enfant.
- Une éducation de la petite enfance de haute qualité a un effet positif sur la réussite scolaire.



Économie

- Chaque dollar investi dans la petite enfance en rapporte immédiatement deux.
- Ce dollar investi en rapportera sept au cours de la vie de l'enfant.

Les enfants sont extrêmement sensibles à leur environnement, et leurs premières expériences auront des effets sur le reste de leur vie :

- Les expériences positives les rendent plus forts, confiants et résilients à vie⁴.
- Les expériences négatives au cours de leur petite enfance peuvent mener à des difficultés à long terme et, au besoin, d'interventions coûteuses plus tard⁵.

En réponse au document de travail

« De plus en plus, la documentation et les expériences des éducatrices et éducateurs et des familles démontrent l'importance de services abordables, accessibles et de haute qualité pour toutes les familles, pour le bien-être des enfants et pour l'économie. »

– Un parent [Traduction]

Le gouvernement de l'Ontario appuie la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989 de l'Organisation des Nations Unies. Celle-ci soutient que l'enfant est un être humain possédant des droits distincts, notamment :

- le droit d'être protégé (p. ex., contre la violence, l'exploitation et les substances nocives);
- le droit à l'accès (p. ex., à l'éducation, aux soins de santé et à des conditions de vie adéquates);
- le droit de participer (p. ex., d'être écouté et de voir le développement de ses capacités respecté);
- le droit de jouer (p. ex., de participer à des activités récréatives appropriées pour son âge);
- le droit à une protection et à des dispositions particulières aux populations vulnérables.

Les programmes pour la petite enfance de haute qualité ne font pas que contribuer à préparer les enfants à l'avenir, ils reconnaissent les enfants comme des apprenants-nés et des citoyennes et citoyens qui possèdent des droits et méritent de vivre des expériences significatives chaque jour dans des environnements enrichissants. Tous les enfants sont capables de réflexion complexe; c'est en grandissant qu'ils s'épanouissent lorsqu'ils sont stimulés par des interactions attentives et affectueuses qui facilitent l'apprentissage. Tous les enfants sont curieux et apprennent en jouant, alors qu'ils établissent des liens et mettent leurs théories à l'essai dans leurs interactions avec leur environnement. Encourager leur curiosité innée par des relations et des expériences de qualité est essentiel à leur santé et leur bien-être. Le cerveau d'un enfant est extrêmement complexe. Celui d'un bébé établit jusqu'à un million de connexions synaptiques *par seconde*⁶. Des experts en développement de l'enfant recommandent de soutenir cette période cruciale à l'aide d'un environnement inclusif bienveillant et d'interactions significatives. Nous devons aider ces esprits imaginatifs en pleine croissance en les encourageant à explorer, à jouer et à s'interroger, le but étant de leur offrir l'occasion d'apprendre, de créer et de participer au processus de pensée critique avec les autres.

Les enfants sont des personnes compétentes, capables de réflexion complexe, remplies de curiosité et ayant beaucoup de potentiel. Ils grandissent dans des familles qui présentent une diversité de points de vue sur le plan social, culturel et linguistique. Chaque enfant devrait avoir le sentiment d'appartenir, de faire une contribution précieuse à son entourage et de mériter l'occasion de réussir. Quand nous reconnaissons les enfants comme des êtres capables et naturellement curieux, nous sommes plus aptes à offrir des programmes et des services qui valorisent les points forts et les capacités des enfants, et qui cherchent à les enrichir.

– Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance

Un système de la petite enfance solide ne profite pas seulement aux enfants et à leurs familles, mais aussi à l'ensemble de la communauté. Le fait de disposer d'options abordables et de qualité permet aux parents d'accroître leurs possibilités d'emploi tout en donnant aux employeurs l'accès à une main-d'œuvre plus diversifiée. De surcroît, des options de garde d'enfants accessibles et abordables favorisent l'autonomisation économique des femmes qui quittent le milieu du travail, en nombre disproportionné, pour s'occuper de leurs enfants. Les services de garde d'enfants permettent aussi à plus de parents de poursuivre une variété de formations et d'études postsecondaires en appui à leurs objectifs économiques et sociaux. Ceci favorise également l'équité salariale entre les sexes et contribue à réduire la pauvreté. Ce ne sont là que quelques-unes des nombreuses raisons pour lesquelles il est si important d'offrir aux jeunes enfants le meilleur départ possible dans la vie. Les sommes consacrées à l'éducation de la petite enfance ne sont pas seulement de l'argent bien dépensé; elles sont aussi un investissement dans un meilleur avenir pour tous.

« Bon nombre de pays et de régions considèrent maintenant les services de garde d'enfants comme nécessaires pour accroître la prospérité économique. Ces services favorisent de hauts taux d'emploi en aidant les familles à concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales. Les études indiquent que lorsque des services de garde d'enfants abordables et de qualité sont accessibles, les femmes sont plus susceptibles de travailler, de conserver leur emploi et d'occuper de meilleurs emplois, ce qui contribue à la réduction de l'écart salarial entre les sexes. »

– Rapport final et recommandation du Comité directeur de la Stratégie pour l'équité salariale entre les sexes (Juin 2016)





Poursuivre sur la lancée

« Les scientifiques et les philosophes ont tendance à traiter le savoir, l'imagination et l'amour comme s'ils étaient des éléments distincts de la nature humaine. Pourtant, ils sont intimement liés chez les enfants, qui apprennent la vérité en imaginant toutes les possibilités que présente le monde, et en les mettant à l'épreuve. »

– Alison Gopnik⁷ [Traduction]

Des études ont orienté le plan de l'Ontario visant à moderniser et à transformer le système de services de garde d'enfants et de la petite enfance. Actuellement, le système fournit toute une gamme de programmes et de services pour répondre aux différents besoins des familles, comme des programmes pour l'enfance et la famille, des types variés de services de garde d'enfants de qualité, la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein, des programmes avant et après l'école, des programmes récréatifs et autres types de prestation. Ensemble, ces programmes et services visent à favoriser un continuum d'apprentissage pour les enfants de 12 ans et moins, tout en faisant profiter les familles de la souplesse et des avantages d'un système bien intégré. Le ministère de l'Éducation, qui comprend le rôle vital des relations dans le développement des enfants, encourage fortement l'établissement de partenariats solides permettant de mieux coordonner les efforts collectifs dans la province entre les conseils scolaires, les municipalités, les communautés autochtones, les partenaires francophones, les fournisseurs de services de garde d'enfants et de programmes pour la petite enfance, ainsi que les membres de la communauté. Cette collaboration a permis à l'Ontario de doubler le nombre de places en services de garde agréés scolaires depuis 2010 et d'offrir ainsi une expérience harmonieuse et de qualité aux familles.

Le gouvernement a investi d'importantes sommes dans les services de garde d'enfants agréés au sein des écoles et des collectivités de la province, en doublant son investissement pour qu'aujourd'hui deux fois plus d'enfants aient accès à des services de garde de haute qualité. Avec notre plan d'expansion, nous aiderons deux fois plus de poupons, de bambins et d'enfants d'âge préscolaire à avoir accès aux services de garde agréés d'ici 2021. Ce financement s'ajoute aux investissements que le ministère de l'Éducation s'engage de faire, tel qu'énoncé dans [Cheminier ensemble](#), afin d'améliorer l'accès aux programmes pour l'enfance et la famille dans les réserves et en dehors des réserves, ainsi que les services de garde d'enfants en dehors des réserves.

Afin de favoriser un continuum d'apprentissage dans les services de garde d'enfants et de la petite enfance, le gouvernement a publié *Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance*. Ce document pédagogique insiste sur l'importance de l'apprentissage par les relations dans le cadre de notre travail avec les jeunes enfants et les familles. Pour soutenir celles et ceux qui contribuent à l'apprentissage et au développement des enfants, le gouvernement a offert une augmentation de salaire aux professionnels de la petite enfance et de la garde d'enfants qui travaillent dans les services de garde d'enfants agréés, afin de reconnaître la valeur qu'ils apportent à l'Ontario quotidiennement en enseignant à ses plus jeunes citoyennes et citoyens et en veillant à leur bien-être.

Ce que le cadre stratégique renouvelé nous permet de faire, c'est d'investir dans l'avenir des enfants de l'Ontario. Nous savons que les premières années sont importantes pour la création de bases solides à vie, ainsi que pour la réussite des enfants tout au long de leur parcours scolaire. Ce renouvellement nous donne l'occasion de renforcer un continuum d'apprentissage dans lequel les enfants suivent des programmes de haute qualité aujourd'hui afin de devenir les citoyennes et citoyens actifs de demain. L'Ontario dispose d'ores et déjà de bons systèmes d'éducation et de garde d'enfants et de la petite enfance, que nous nous engageons à améliorer davantage. Ensemble, nous redoublons d'efforts afin de résoudre les problèmes liés à l'abordabilité et à l'accès, et nous nous préparons à être plus souples lorsqu'on répond aux besoins des familles. C'est dans cet esprit que nous sommes déterminés à assurer la réussite et le bien-être de chaque enfant et de chaque élève, de sorte qu'ils puissent réaliser leur plein potentiel.



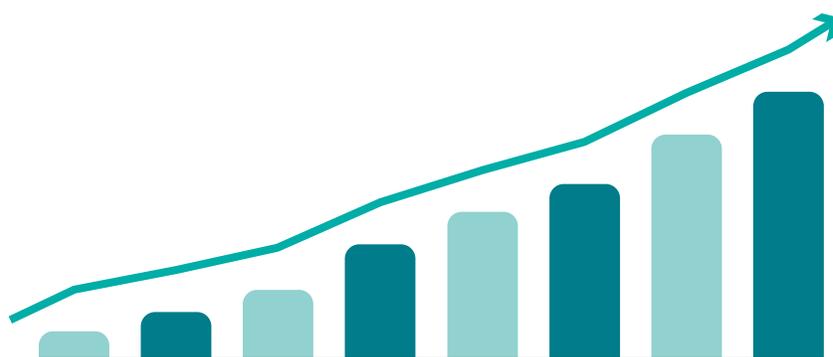
Mitzie Hunter
Ministre de l'Éducation

Investissements accrus de l'Ontario dans les services de garde d'enfants agréés

En 2017, le ministère de l'Éducation octroie **1,37 milliard de dollars** à 47 municipalités, y compris des fonds pour l'augmentation salariale et l'expansion des services de garde d'enfants.

Cet investissement augmentera le nombre de places en services de garde d'enfants en Ontario. Le nombre de places dans les services de garde d'enfants agréés a atteint près de 390 000 places en 2015-2016 – une augmentation de plus de **108 pour cent** depuis 2003-2004.

Cet investissement sert à couvrir les coûts de fonctionnement des services de garde d'enfants. Il comprend les subventions de fonctionnement, les subventions liées aux frais, le soutien aux enfants ayant des besoins particuliers et l'administration.



Nous savons que les familles et les enfants tirent avantage des programmes qui les aident à renforcer les relations adulte-enfant, soutiennent les parents et les fournisseurs de soins dans leur rôle, offrent des possibilités d'apprentissage par l'enquête et par le jeu et qui font le pont entre les familles et les soutiens communautaires spécialisés. C'est pourquoi l'Ontario investit dans les programmes pour l'enfance et la famille dans les communautés de la province. En vue d'offrir des programmes et des services plus uniformes et souples aux familles, l'Ontario procède actuellement à la transformation et à l'intégration des programmes pour l'enfance et la famille existants en un seul modèle de programme⁸. La prestation des services de haute qualité sera maintenant assurée par les centres de l'Ontario pour la petite enfance et la famille locaux. Ces centres seront gérés par les municipalités, qui connaissent les besoins de leur communauté, pour que les familles aient accès à des programmes mieux adaptés à leurs besoins. Grâce à notre étroite collaboration avec les municipalités, les conseils scolaires et les partenaires de la petite enfance, nous prévoyons une transformation de ces nouveaux centres dès 2018.

En réponse au document de travail

« Ces dernières années, l'Ontario s'est bâti une bonne réputation grâce à ses efforts visionnaires dans le domaine de l'éducation de la petite enfance. Les changements ont été profonds et mis en œuvre de manière réfléchie. Les perspectives qui orientent les travaux sont clairement définies et témoignent d'un grand respect aux enfants, aux familles et aux éducatrices et éducateurs. Nous disposons maintenant de solides assises pour construire un système plus cohérent. »

– Partenaires universitaires [Traduction]

L'Ontario possède maintenant un système plus solide grâce aux investissements de la province et aux efforts coordonnés de nos partenaires. Parallèlement, nous savons qu'il n'est pas facile pour toutes les familles de trouver l'option de services pour la petite enfance et la garde d'enfants qui leur convient. Nous avons donc parcouru l'Ontario pour demander aux familles ce qu'elles pensaient de notre système actuel pour la petite enfance.





Ce que vous nous avez dit : vision de l'Ontario pour la petite enfance et la garde d'enfants

En réponse au document de travail

« Si les six premières années de la vie jouent un rôle si déterminant dans le développement et la réussite de l'être humain, comme les études l'indiquent très clairement, nous devons donc faire de la transformation du système d'éducation de la petite enfance et de la garde d'enfants une priorité. »

– Répondant au sondage [Traduction]

Nous tirons notre motivation et notre inspiration de la passion et du dévouement des Ontariennes et Ontariens à faire de la province un endroit merveilleux où les enfants peuvent grandir. Partout où nous sommes allés, les gens se déplaçaient pour nous dire qu'ils en voulaient plus : un meilleur accès aux programmes de qualité pour la petite enfance dans leur collectivité, des horaires mieux adaptés à la vie moderne pour les services de garde d'enfants et plus de programmes pour l'enfance et la famille pour les aider à apprendre, à grandir et à établir des liens. La participation de la population nous a permis de comprendre de quelle façon le système actuel répond aux besoins des familles ontariennes et de cibler les aspects à améliorer.

En réponse au document de travail

« Les piliers du cadre stratégique, soit l'accès, l'adaptabilité, l'abordabilité et la qualité, constituent d'excellentes fondations sur lesquelles bâtir un système de services de garde. »

– Partenaire du secteur de la petite enfance [Traduction]

Nous avons interrogé les familles au sujet de quatre thèmes importants : l’abordabilité, l’accès, la qualité et l’adaptabilité. Le choix de ces piliers a été guidé par l’abondante rétroaction reçue de nos partenaires et a ensuite été confirmé au cours des consultations.

Abordabilité	Accès	Qualité	Adaptabilité
Assurer que les programmes et les services pour la petite enfance, y compris les services de garde d’enfants agréés, sont abordables pour les familles.	Faciliter l’accès aux programmes de la petite enfance pour permettre aux familles de bénéficier de programmes et de services de garde d’enfants et de la petite enfance de haute qualité.	Offrir des programmes sécuritaires et fiables proposant des interactions positives et réceptives, des environnements stimulants et des expériences significatives aux enfants et aux familles par l’entremise d’un personnel formé et profitant d’un bon appui.	Offrir une gamme de programmes pour la garde d’enfants et la petite enfance inclusifs et culturellement adaptés dans les écoles et les collectivités, sur les lieux de travail ou en milieu familial. Les parents peuvent ainsi choisir l’option qui convient le mieux à leur famille, y compris ceux qui ont un horaire de travail irrégulier.
<p><i>« Un système de la petite enfance abordable permettrait à tous les parents d’y avoir accès sans devoir sacrifier d’autres besoins de base et de travailler s’ils en font le choix. »</i></p> <p>– Partenaire du secteur de la petite enfance [Traduction]</p>	<p><i>« Un système est accessible s’il est en mesure d’accommoder tous les enfants quand un souhait de participer existe. »</i></p> <p>– Partenaire municipal [Traduction]</p>	<p><i>« Les programmes de garde d’enfants et de la petite enfance de grande qualité dépendent de l’établissement d’interactions positives et réceptives entre les enfants, les familles et les éducatrices et éducateurs. Ils offrent un environnement où les enfants sont considérés comme des personnes à part entière, actives et possédant des champs d’intérêt et des points de vue qui leur sont propres. »</i></p> <p>– Étudiants en éducation de la petite enfance [Traduction]</p>	<p><i>« Selon nous, l’adaptabilité du système de garde d’enfants et de la petite enfance de l’Ontario signifie que celui-ci est doté d’une flexibilité naturelle permettant de répondre aux besoins changeants des familles. »</i></p> <p>– Partenaire des services de garde d’enfants [Traduction]</p>

Nos consultations et nos partenariats continus ont permis de renforcer le système de services de garde d’enfants et de la petite enfance de l’Ontario. Afin de nous permettre d’aller encore plus loin, le ministère de l’Éducation propose une stratégie en sept points conçue pour offrir aux familles un répit dans l’immédiat et davantage de soutien à long terme, tout en permettant à un plus grand nombre d’enfants de vivre des expériences de haute qualité au cours de la petite enfance.

APERÇU DE LA PARTICIPATION DU SECTEUR

Les chiffres en bref

La rétroaction reçue provient d'un sondage en ligne, de réunions et de séances publiques.

6 044

Nombre de personnes qui ont répondu à notre sondage en ligne.

1 190

Nombre de personnes qui ont participé aux séances ciblées, aux tables rondes pour les employeurs et aux entrevues.

895

Nombre de personnes qui ont assisté aux séances publiques.

45

Nombre d'organisations concernées qui ont soumis des commentaires par écrit.

Séances en personne

Nous avons tenu des événements qui nous ont permis de discuter avec de nombreuses personnes :

- ✓ 15 séances de consultation avec des gens du secteur, notamment des fournisseurs de services de garde d'enfants, des éducatrices et éducateurs de la petite enfance et des partenaires francophones et autochtones;
- ✓ 25 entrevues individuelles avec des employeurs suivies de tables rondes;
- ✓ 20 séances de consultation réunissant des parents, des fournisseurs de soins, des fournisseurs de services de garde d'enfants et de la petite enfance, des employeurs, des représentantes et représentants de municipalités et de conseils scolaires, des expertes et experts et des membres du public.

Lieux des consultations

Nous avons visité les endroits suivants :

- ✓ Thunder Bay
- ✓ Moosonee
- ✓ Moose Factory
- ✓ Toronto
- ✓ Brampton
- ✓ Milton
- ✓ Peterborough
- ✓ Scarborough
- ✓ Kitchener-Waterloo
- ✓ Ottawa
- ✓ Kingston
- ✓ London
- ✓ Windsor
- ✓ Wellington
- ✓ York Sud-Weston
- ✓ Niagara
- ✓ Grey-Bruce
- ✓ Durham
- ✓ Sudbury
- ✓ York

APERÇU DE LA PARTICIPATION DU SECTEUR

Ce que vous nous avez dit

Quelques commentaires communs sont ressortis des consultations :

Abordabilité

- Les coûts élevés des services de garde d'enfants et le manque de places subventionnées constituent des facteurs limitant l'accessibilité aux services de garde d'enfants agréés.
- Bien que les besoins varient d'une région à l'autre, les enjeux liés à l'abordabilité des services de garde d'enfants agréés, eux, restent les mêmes partout. Ce sont les centres urbains qui présentent les coûts associés aux services de garde d'enfants les plus élevés au Canada.
- Une volonté que la province examine les différents modèles de prestation offerts ailleurs et, lorsque possible, trouver des façons d'adapter les meilleures pratiques.

Accès

- Les familles ont difficilement accès aux services de garde d'enfants agréés en raison des coûts élevés et du manque de places. La situation est d'autant plus difficile pour ceux qui sont à la recherche de places pour poupons ou bambins.
- Les parents ne connaissent pas toujours tous les services de garde d'enfants et tous les programmes de la petite enfance offerts dans leur collectivité (p. ex., les services de garde agréés en milieu familial ou les centres de garde d'enfants agréés, les programmes pour l'enfance et la famille).
- Les parents ont besoin d'avoir accès plus facilement aux renseignements concernant les services de garde d'enfants et les programmes de la petite enfance, notamment les endroits où des places sont libres.
- Dans les communautés autochtones, les services de garde devraient être partie

intégrante d'une approche holistique visant à aider les enfants et les familles.

Qualité

- Les participantes et participants ont mentionné le besoin d'uniformiser la définition de « qualité » et de mettre en place des mesures provinciales pour évaluer la qualité.
- Nos éducatrices et éducateurs de la petite enfance respectés doivent obtenir plus de soutien, comme du développement professionnel, des augmentations salariales et d'autres possibilités dans leur milieu de travail.
- Les participantes et participants ont convenu que les services de garde d'enfants et les programmes de la petite enfance de grande qualité contribuent à l'apprentissage, au développement et au bien-être des enfants, en plus d'améliorer leurs chances de réussite à l'école et dans la vie.

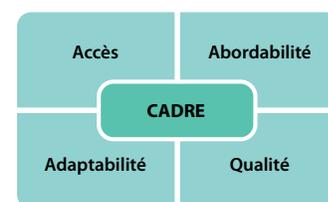
Adaptabilité

- Les participantes et participants ont laissé entendre que les programmes devraient proposer des horaires plus flexibles (y compris le soir et la fin de semaine), ce qui aiderait les parents dont les heures de travail ne sont pas traditionnelles.
- L'emplacement des services de garde d'enfants et des programmes de la petite enfance, ainsi que le manque de possibilités de transport pour les familles en régions rurales ont été désignés comme des obstacles.
- Le besoin de soutiens additionnels pour les enfants ayant des besoins particuliers a aussi été souligné.
- Une volonté de voir plus d'options culturellement adaptées a été mentionnée, notamment des programmes francophones, autochtones ou multiethniques.



Sept domaines d'action clés

1. Accroître l'accessibilité aux programmes et aux services pour la petite enfance et la garde d'enfants



En réponse au document de travail

« L'accès à des services de garde d'enfants de grande qualité a une incidence sur l'ensemble de la société. »

– Répondant au sondage [Traduction]

Les programmes et services pour la petite enfance et la garde d'enfants sont bénéfiques pour les enfants et leurs familles. L'accès à ces programmes et services n'est toutefois pas facile pour tous. Actuellement, seulement environ 20 pour cent des enfants en Ontario ont accès à des services de garde d'enfants agréés, mais nous savons que la demande est plus élevée que l'offre.

Ce que vous nous avez dit

Dans le cadre du processus de consultation, nous avons constaté que les Ontariennes et Ontariens souhaitent que le gouvernement facilite l'accès aux services de garde d'enfants agréés et aux programmes pour la petite enfance. Les familles habitant dans les villes ont du mal à accéder aux services de garde d'enfants puisque les coûts associés sont trop élevés. Dans le cas des collectivités rurales et de celles du Nord, les centres de garde sont souvent trop éloignés. Les communautés des Premières Nations n'ont pas suffisamment de places en services de garde d'enfants agréés, ce qui aiderait les parents à accéder à des études et à des emplois. Partout en province, un trop grand nombre de familles ont du mal à trouver des services de garde de grande qualité pour poupons. Nous avons entendu,

lors des consultations, que le gouvernement devrait redoubler d'efforts pour que des services de garde d'enfants, tout particulièrement pour les enfants de moins de 4 ans, répondant aux besoins variés des familles soient offerts dans différents milieux : scolaires, communautaires et familiaux. Les commentaires faisaient aussi état de l'importance d'améliorer l'accès des enfants plus âgés à des programmes avant et après l'école et d'améliorer l'accès des familles aux programmes pour l'enfance et la famille.

En réponse au document de travail

« L'accessibilité signifie que de la naissance d'un enfant à ses 12 ans, sa famille a accès à des programmes pour la petite enfance et la famille, aux services de garde de poupons et de bambins et à des programmes avant et après l'école dans son quartier. L'enfant qui va à l'école devrait aussi jouir d'une expérience harmonieuse. »

– Conseil scolaire partenaire [Traduction]

Ce que nous faisons

Plan d'expansion

En vue d'offrir un appui, le gouvernement facilitera l'accès à plus de familles aux services de garde d'enfants agréés en centre et en milieu familial grâce à notre plan d'expansion. Cet investissement doublera la capacité d'accueil pour les enfants de 4 ans et moins. Nous présenterons une stratégie d'expansion à trois volets pour favoriser la réalisation de notre vision, en nous servant de l'expansion des services de garde 1) en milieu scolaire, 2) en milieu communautaire et 3) en milieu familial pour améliorer l'accessibilité, car les familles ont besoin de places additionnelles en services de garde d'enfants agréés dans les villes, les régions rurales et les collectivités du Nord de l'Ontario.

Avec nos partenaires des Premières Nations et nos partenaires fédéraux, nous améliorerons l'accès aux services de garde d'enfants agréés dans les communautés des Premières Nations qui vivent dans les réserves, de sorte qu'un plus grand nombre d'enfants et de familles profitent de notre plan d'expansion. De plus, tel qu'il est énoncé dans l'initiative [Cheminer ensemble](#), nous améliorerons l'accès aux programmes pour l'enfance et la famille dans les réserves, et nous augmenterons le nombre de places en services de garde d'enfants agréés et de programmes adaptés à la culture des familles des Premières Nations, des Métis et des Inuits qui vivent à l'extérieur des réserves.

Pour rendre la garde d'enfants encore plus accessible, le gouvernement renforcera le secteur des services de garde agréés en milieu familial en offrant du financement de base aux municipalités et aux Premières Nations.

Fonds pour l'innovation

Pendant les consultations, vous nous avez fait part d'un bon nombre d'idées innovatrices concernant la façon d'améliorer l'accessibilité. Nous sommes déterminés à les mettre en œuvre. Par conséquent, l'Ontario lance un fonds en appui aux solutions innovatrices pour

faciliter l'accès aux services de garde d'enfants agréés et pour encourager leur croissance de manière unique et inventive, notamment en offrant des heures d'ouverture non traditionnelles et saisonnières aux familles qui en ont besoin et en favorisant davantage la croissance dans le secteur sans but lucratif.

Augmentation des programmes avant et après l'école

À la suite du succès obtenu par la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein, qui a amélioré l'intégration de l'apprentissage et de la garde d'enfants sous un même toit, le gouvernement a décidé d'étendre les programmes avant et après l'école pour les élèves de la maternelle et du jardin d'enfants à la 6^e année dans toutes les écoles financées par les fonds publics, là où la demande est suffisante. Les familles disposeront de plus d'options dans les écoles, permettant ainsi à plus d'enfants de bénéficier de journées enrichissantes et harmonieuses.

2018 et au-delà

À long terme, l'Ontario continuera d'évaluer la mise en œuvre de son plan d'expansion pour faciliter l'accès à ses places additionnelles en services de garde d'enfants agréés pour les enfants et les familles. De même, nous augmenterons l'accessibilité aux programmes pour l'enfance et la famille en rassemblant nos quatre programmes existants en un seul modèle provincial uniforme et amélioré pour mieux répondre aux besoins des familles et des collectivités.

MESURES À PRENDRE

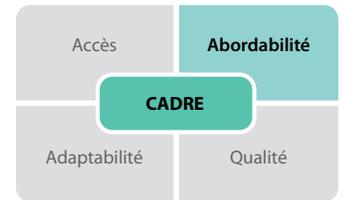
- ✓ Aider 100 000 enfants de plus, âgés de 4 ans et moins, à accéder aux services de garde d'enfants agréés au cours des cinq prochaines années.
- ✓ Renforcer le secteur des services de garde en milieu familial en offrant des subventions de base et, de ce fait, plus d'options de grande qualité aux familles.
- ✓ Augmenter le nombre de places en services de garde d'enfants agréés dans les communautés autochtones.
- ✓ Lancement d'un fonds pour l'innovation afin d'offrir des solutions uniques et inventives qui améliorent l'accès aux services de garde d'enfants agréés.
- ✓ Étendre les programmes avant et après l'école pour les élèves de la maternelle à la 6^e année pour favoriser l'accès à des programmes harmonisés.
- ✓ Rassembler les quatre programmes pour l'enfance et la famille de l'Ontario déjà en existence en une seule gamme de services pour mieux servir les enfants et les familles.



Ce que cela signifie pour les enfants et les familles

Les familles auront plus facilement accès à des programmes pour la petite enfance et à des places en services de garde d'enfants agréés de haute qualité, en milieux familial, scolaire et communautaire.

2. Assurer un système de garde d'enfants et de la petite enfance plus abordable



En réponse au document de travail

« Si nous savons que les investissements initiaux dans le développement et l'apprentissage des enfants ont des retombées positives à long terme, alors le gouvernement de l'Ontario devrait prendre l'initiative d'aider les familles en créant des places de meilleure qualité, plus accessibles et abordables. »

– Répondant au sondage [Traduction]

L'accessibilité et l'abordabilité vont de pair. Les coûts associés aux services de garde d'enfants agréés sont devenus un obstacle à l'accessibilité dans la province. Les coûts des services de garde pour les poupons sont particulièrement élevés, ce qui dissuade bien des parents d'essayer de trouver une place en service de garde agréé et peut réduire leurs possibilités d'emploi et d'éducation.

Ce que vous nous avez dit

Nous sommes conscients que les coûts associés aux services de garde d'enfants agréés sont trop élevés pour de nombreuses familles ontariennes. Les femmes et les chefs de famille monoparentale, surtout, voient leurs possibilités d'emploi et d'éducation réduites par le manque de services de garde d'enfants abordables.

En réponse au document de travail

« Porter une attention particulière à la garde d'enfants et à l'apprentissage des jeunes enfants profite à l'économie de l'Ontario. Ces systèmes soutiennent l'économie locale et aident les familles et les collectivités à prospérer en permettant aux familles de travailler à temps plein. Dans les collectivités rurales et du Nord, surtout, les systèmes de garde d'enfants et les programmes pour la petite enfance attirent et retiennent les talents essentiels à la croissance des économies locales. »

– Partenaire municipal [Traduction]

Ce que nous faisons

Mesure immédiate

Afin de favoriser l'accès à 100 000 enfants de plus aux places en services de garde d'enfants agréés, nous devons nous assurer que ces places sont abordables. Afin d'aller de l'avant, en 2017-2018, le financement de 200 millions de dollars annoncé dans le budget de 2017 donnera accès à des services de garde d'enfants agréés à 24 000 enfants de plus qui sont âgés de 4 ans et moins.

2018 et au-delà

Le gouvernement cherchera à améliorer son présent modèle de financement plus particulièrement en veillant à ce que davantage de familles partout en province aient accès à des services de garde agréés de qualité. En collaboration avec familles et experts, nous amorcerons également dans les mois qui viennent, une stratégie pour améliorer l'abordabilité des services de garde d'enfants qui identifiera d'autres mesures susceptibles de réduire les coûts et d'appuyer les parents.

MESURES À PRENDRE

- ✓ Accroître le financement sans tarder afin qu'un plus grand nombre de poupons, de bambins et d'enfants d'âge préscolaire aient accès à des services de garde d'enfants agréés, partout en province.
- ✓ Accroître le financement pour les places subventionnées afin d'aider les familles qui en ont besoin.
- ✓ Améliorer le présent modèle de financement axé sur l'amélioration de l'abordabilité et de l'accès aux places subventionnées.

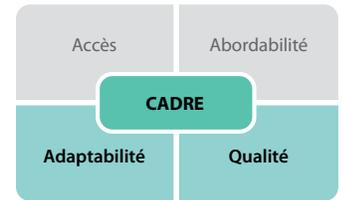


Ce que cela signifie pour les enfants et les familles

Les familles profiteront de services de garde d'enfants plus abordables.



3. Définir une stratégie de formation de la main-d'œuvre en petite enfance



En réponse au document de travail

« Pour maintenir durablement des services de qualité et atteindre des résultats positifs en matière de développement des enfants, les personnes qui prennent soin de nos plus jeunes enfants et qui les éduquent partout dans la province doivent se tenir au courant des changements et avoir accès aux structures et aux mesures de soutien pour s'engager activement dans une démarche de développement professionnel qui leur permet de gérer efficacement les exigences de plus en plus complexes de leur profession. »

– Partenaires du secteur de l'éducation

Les enfants méritent des éducatrices et des éducateurs de la plus grande qualité possible. Les éducatrices et éducateurs sont des personnes compétentes, capables, remplies de curiosité et d'une riche expérience. Ce sont des professionnels attentifs, bienveillants, réfléchis et ingénieux. Ils sont dotés d'un talent particulier pour écouter et éduquer les enfants, ainsi que pour leur répondre et apprendre avec eux, et c'est ce qui explique notre appui à leur professionnalisation. La *Loi de 2007 sur les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance* a contribué à l'établissement du premier ordre professionnel du Canada pour les éducatrices et éducateurs de la petite enfance. Depuis, nous avons offert une augmentation de salaire aux éducatrices et éducateurs de la petite enfance et aux professionnels de la petite enfance et attribué un financement accru à notre Programme de formation complémentaire s'adressant aux éducatrices et éducateurs de la petite enfance.

Les éducatrices et éducateurs de la petite enfance en l'Ontario :

- nourrissent des relations et des liens authentiques et bienveillants pour créer un sentiment d'appartenance parmi les enfants, entre eux et les adultes, ainsi qu'avec le monde qui les entoure;
- favorisent le développement sain des enfants et les aident à renforcer le sentiment de leur identité;
- créent des environnements et des expériences propices à l'engagement des enfants par l'exploration, par le jeu et par l'enquête de manière active, créative et motivante;
- facilitent la communication et l'expression sous toutes leurs formes.

– *Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance*

Ce que vous nous avez dit

Les professionnels de la petite enfance et de la garde d'enfants apprécient les progrès réalisés par le gouvernement, mais il y a encore à faire. L'augmentation salariale offerte au personnel a aidé, mais plusieurs dans le secteur craignent que cette mesure ne soit que temporaire. De nombreux centres de garde d'enfants ont de la difficulté à attirer et à maintenir en poste des professionnels de la petite enfance et de la garde d'enfants qualifiés pour offrir des programmes culturellement adaptés qui répondent aux besoins de tous les enfants. Il est également nécessaire d'offrir des occasions de développement professionnel continues. Aider 100 000 enfants de plus à accéder aux services de garde d'enfants agréés et transformer les programmes à l'enfance et la famille de l'Ontario ne peut être possible qu'avec une main-d'œuvre solide et de calibre mondial.

En réponse au document de travail

« Nous croyons que le gouvernement de l'Ontario doit s'attaquer aux problèmes pressants concernant la main-d'œuvre à l'aide d'un cadre stratégique. Même s'ils façonnent l'avenir des enfants, les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance ne sont toujours pas reconnus à leur juste valeur. »

– Partenaire du secteur des services de loisirs [Traduction]

Ce que nous faisons

Mesure immédiate

Une stratégie de la main-d'œuvre sera lancée pour élaborer, avec l'aide de conseils d'experts, des recommandations appuyant un plan à long terme destiné à faire avancer la profession des éducatrices et éducateurs de la petite enfance et à répondre aux problèmes multiples et complexes du secteur.

Les éducatrices et éducateurs de la petite enfance et autres professionnels de la petite enfance font partie intégrante de notre vision d'un système de garde d'enfants et de la petite enfance de haute qualité. Nous nous engageons donc à offrir une rémunération constante par l'entremise de l'augmentation salariale et de la Subvention d'aide aux services de garde en milieu familial.

Développement professionnel

Nous favoriserons les occasions de développement professionnel continues pour les éducatrices et éducateurs afin qu'ils maintiennent et approfondissent leurs connaissances et leurs compétences. Ceci comprendra deux activités de développement et de leadership professionnels financées par l'Ontario chaque année pour le personnel des services de garde d'enfants et de la petite enfance. Nous nous efforcerons également de trouver une façon d'appuyer les EPE en leur accordant du temps pour leur permettre de développer leurs compétences.

Le ministère de l'Éducation travaillera à renforcer des programmes culturellement adaptés et de grande qualité dans le cadre de la petite enfance. Dans cette optique, un document ressource sur l'aménagement linguistique pour la petite enfance visant à mettre en valeur la langue française et la culture francophone en Ontario sera élaboré.

« En milieu minoritaire, la petite enfance revêt une importance particulière, et ce, tant sur le plan individuel que collectif. [...] Pour les jeunes enfants, il s'agit d'un moment clé en matière d'apprentissage de la langue française, de construction identitaire et de développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté. »

– Commissariat aux langues officielles

Aider les professionnels de la petite enfance à améliorer leurs compétences

Afin d'attirer et de retenir les éducatrices et éducateurs de la petite enfance, l'Ontario élargira son Programme de formation complémentaire des éducatrices et éducateurs de la petite enfance. Ce programme de formation aide les personnes travaillant dans le secteur à obtenir un diplôme en éducation de la petite enfance et ainsi pouvoir devenir membres de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance.

2018 et au-delà

Le gouvernement mettra sur plan une stratégie pour la main-d'œuvre visant à élaborer de nouvelles façons de promouvoir la profession, y compris dans les domaines de la rémunération, de l'embauche, de la rétention et du développement professionnel, afin que plus de familles ontariennes gagnent accès à des éducatrices et éducateurs de haute qualité qui répondent à leurs divers besoins.

En réponse au document de travail

« Nous ne pouvons créer des services de garde d'enfants et de la petite enfance de haute qualité sans personnel de qualité. Les parents, les enfants, les employés et le gouvernement ne désirent pas que des places abordables; ils veulent aussi des services de garde de qualité et des expériences éducatives. »

– Partenaires du secteur de l'éducation [Traduction]

MESURES À PRENDRE

- ✓ Élaborer une stratégie de main-d'œuvre pour faciliter le recrutement et le maintien en poste des professionnels de la petite enfance et de la garde d'enfants.
- ✓ Confirmer la poursuite du financement de l'augmentation salariale tout en explorant des méthodes pour améliorer le programme.
- ✓ Offrir un soutien continu pour le développement professionnel, notamment par la tenue de deux événements financés par l'Ontario chaque année.

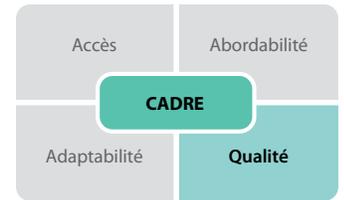


Ce que cela signifie pour les enfants et les familles

Les familles continueront de profiter de services de garde d'enfants et de programmes de la petite enfance de haute qualité donnés par des éducatrices et éducateurs dévoués et qualifiés.



4. Établir une définition provinciale du concept de qualité dans le secteur de la petite enfance



En réponse au document de travail

« La haute qualité des programmes de garde d'enfants et de la petite enfance s'observe par le sourire des enfants qui explorent avec confiance les installations intérieures et extérieures sécuritaires, attrayantes et bien équipées, en situation de coapprentissage avec des éducatrices et éducateurs positifs, attentifs et dynamiques. »

– Partenaire municipal [Traduction]

Les services à la petite enfance de haute qualité sont liés à des résultats positifs pour l'enfant à court et à long terme. Selon des études, les enfants qui ont accès à des programmes de haute qualité empreints d'interactions attentives et affectueuses sont plus heureux, moins anxieux et plus motivés d'apprendre que les enfants qui ne profitent pas d'un tel environnement⁹. Pour assurer la qualité et la cohérence dans le secteur de la petite enfance, le gouvernement a créé le document sur l'apprentissage *Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance*. Ce document pédagogique a su guider les éducatrices et éducateurs de la petite enfance dans le processus de planification et de création d'environnements et d'expériences qui contribuent à l'apprentissage, au développement, à la santé et au bien-être des enfants.

Ce que vous nous avez dit

Les familles sont conscientes des avantages des programmes de haute qualité. Bien que la sensibilisation à l'importance de la qualité dans les services de garde d'enfants et les programmes de la petite enfance prenne de l'ampleur, les groupes de personnes concernées et les familles demandent au gouvernement d'en faire plus pour continuer à améliorer la qualité. Une compréhension commune que les expériences de haute qualité sont nécessaires à la santé et au bonheur des enfants aiderait à renforcer tous les programmes de la petite enfance. Cela assurerait aussi la cohérence des situations variées tout en permettant une certaine souplesse dans la création d'environnements stimulants et d'expériences significatives pour les enfants.

En réponse au document de travail

« La qualité doit être synonyme de pratique inclusive. Maintes études démontrent que les services inclusifs efficaces sont ceux qui possèdent les caractéristiques qui assurent un haut niveau de qualité pour tous les enfants. »

– Partenaires universitaires [Traduction]

Ce que nous faisons

Mesure immédiate

Le gouvernement collaborera avec ses partenaires du secteur de la petite enfance à la création d'une définition provinciale de la qualité reposant sur notre vision commune de l'enfant, de la famille et de l'éducatrice ou de l'éducateur. Nous tiendrons des discussions dirigées sur la qualité avec des responsables de programmes pour la petite enfance, des partenaires autochtones et francophones, des gestionnaires de système de services, des experts et des membres des milieux collégial et universitaire. Nous écouterons aussi les éducatrices et éducateurs, les parents et les enfants au sujet des éléments les plus importants en matière de qualité.

2018 et au-delà

Nous savons que la qualité des soins est importante pour les familles. C'est pourquoi nous travaillerons en collaboration à fournir une définition de la qualité pour la petite enfance et la garde d'enfants. Nous veillerons à ce que notre vision de la qualité cadre avec nos autres stratégies et qu'elle favorise fermement la diversité et l'inclusion. Nous nous assurerons de plus que nos mécanismes de maintien et d'évaluation de la qualité favorisent les interactions positives, créent des expériences et des environnements stimulants qui sont culturellement adaptés, et documentent les découvertes et les apprentissages des enfants. Afin d'assurer un meilleur continuum d'apprentissage, le ministère de l'Éducation souhaite établir de forts liens entre la qualité dans les services à la petite enfance et celle dans les services offerts aux enfants de 6 à 12 ans en milieu scolaire.

MESURES À PRENDRE

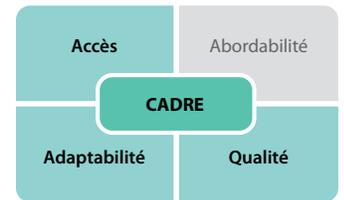
- ✓ Collaborer avec les partenaires du secteur de la petite enfance à la création d'une définition de la qualité des programmes d'ici 2019.
- ✓ Mener des études et développer des mécanismes pour mesurer la qualité des programmes dans le cadre de notre stratégie de mesure des résultats.



Ce que cela signifie pour les enfants et les familles

Les enfants et les familles continueront de bénéficier d'une approche uniforme de la qualité dans le secteur de la petite enfance qui favorise un continuum d'apprentissage.

5. Introduire une approche inclusive pour les milieux de la petite enfance et de garde d'enfants



En réponse au document de travail

« Il faut augmenter le financement des ressources pour les besoins particuliers dans toute la province. Pour que tous les enfants aient accès à des programmes de garde d'enfants agréés abordables et de grande qualité, il est essentiel de reconnaître le besoin de financement supplémentaire des programmes qui appuient les enfants ayant des besoins particuliers. »

– Répondant au sondage [Traduction]

Tous les enfants sont uniques; ils évoluent et apprennent différemment. Les programmes pour la petite enfance se sont dotés de politiques, de pratiques et d'environnements qui respectent et encouragent l'inclusion, une participation significative dans les activités journalières et un sentiment d'appartenance pour tous les enfants. Les programmes qui offrent un soutien adéquat aux enfants ayant des besoins particuliers peuvent les aider à vivre une enfance enrichissante et satisfaisante, tout en les préparant à participer pleinement à la société. Le ministère de l'Éducation octroie actuellement un financement aux municipalités et aux Premières Nations pour encourager l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers dans les programmes de garde d'enfants agréés.

Les enfants ont un sentiment d'appartenance lorsqu'ils sont associés aux autres et qu'ils contribuent au monde qui les entoure.

Les enfants développent un sentiment d'identité, de santé et de bien-être.

Les enfants sont des apprenants actifs dont l'engagement leur permet d'explorer le monde avec leur corps, leur esprit et leurs sens.

Les enfants sont des communicateurs capables qui s'expriment de nombreuses façons.

– Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance

Ce que vous nous avez dit

Les parents ont du mal à trouver des services fiables pour les enfants ayant des besoins particuliers. Nous avons aussi appris que les transitions entre les services de garde et l'école doivent s'effectuer de façon coordonnée et uniforme. Les familles et les personnes concernées soulignent d'un commun accord le manque de ressources pour les enfants avec des besoins particuliers en Ontario.

En réponse au document de travail

« **L'inclusion ne signifie pas seulement accueillir des enfants ayant des besoins particuliers. Il s'agit plutôt d'intégrer activement tous les enfants et de s'assurer qu'ils bénéficient des mêmes occasions de participer et des mêmes avantages. L'inclusion est l'une des caractéristiques des services de garde d'enfants de qualité pour tous.** »

– Partenaire du secteur des services de loisirs [Traduction]

Ce que nous faisons

Mesure immédiate

Le ministère de l'Éducation continuera de travailler avec le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse concernant la Stratégie ontarienne pour les services en matière de besoins particuliers et le nouveau Programme ontarien des services en matière d'autisme pour améliorer l'accès à des services opportuns et efficaces pour que les enfants ayant des besoins particuliers bénéficient de l'appui nécessaire pour participer pleinement à la maison et au sein de leur communauté. Nous collaborerons avec les fournisseurs de services en vue de maximiser l'utilisation des ressources offrant des services aux enfants et aux familles.

2018 et au-delà

Le gouvernement de l'Ontario continuera d'élaborer une approche attentive aux besoins particuliers dans les milieux de la petite enfance et des services de garde d'enfants qui favorise l'inclusion de tous les enfants. Nous prévoyons faire appel à plusieurs personnes concernées pour mieux servir les enfants qui ont des besoins particuliers. Le gouvernement présentera sa nouvelle approche qui favorise l'inclusion dans les services de garde d'enfants et les programmes de la petite enfance en 2018. Cette approche s'harmonisera avec d'autres initiatives gouvernementales pour le développement sain de l'enfant au cours de la petite enfance qui comprennent entre autres, la Stratégie ontarienne pour les services en matière de besoins particuliers, Pour l'avancement de la santé mentale et la Stratégie pour les enfants et les jeunes autochtones.

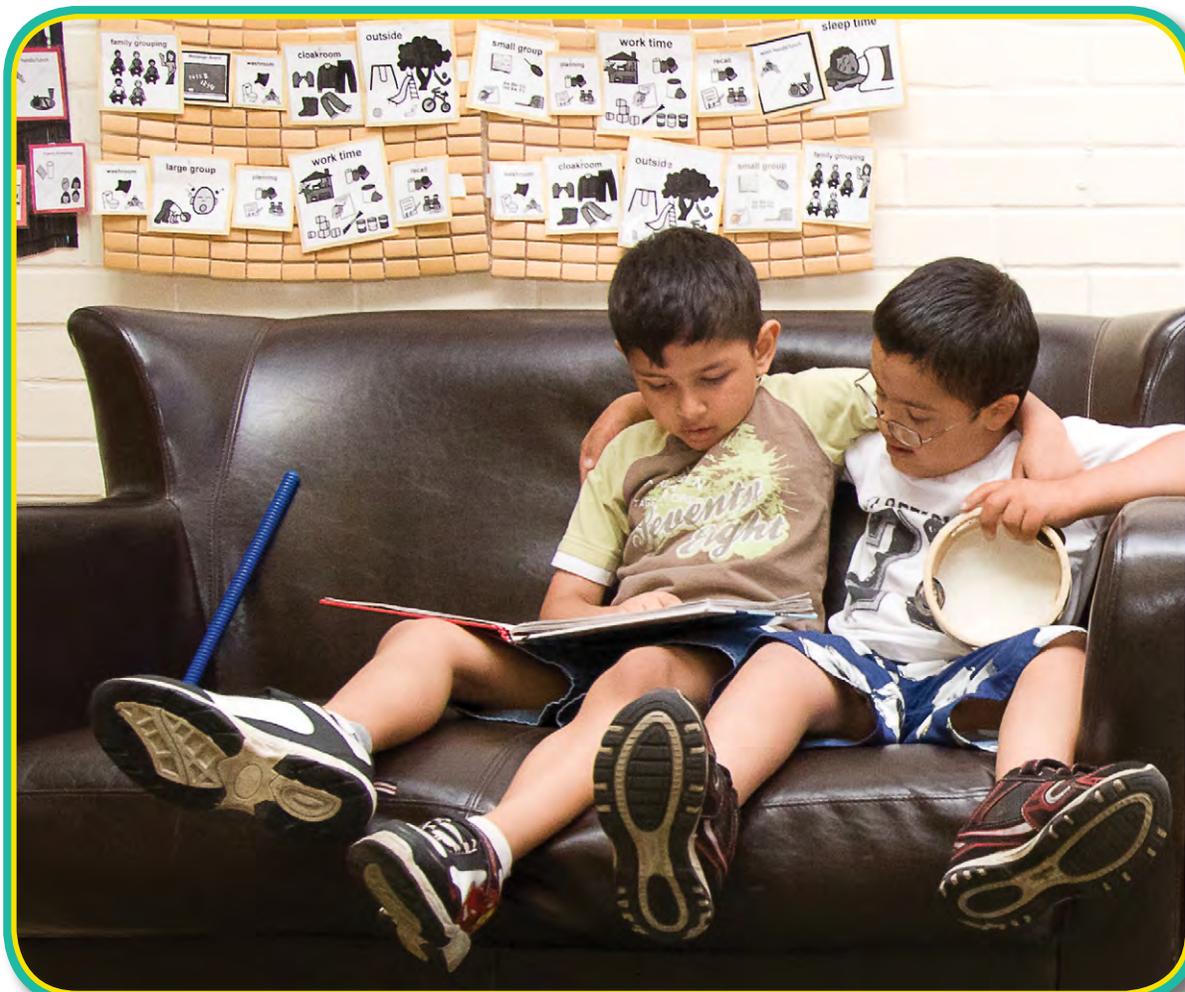
MESURES À PRENDRE

- ✓ Entreprendre un examen global des approches actuelles offrant du soutien à tous les enfants dans les milieux de la petite enfance.
- ✓ Faire appel aux personnes concernées pour mettre en œuvre une nouvelle approche pour l'appui des enfants ayant des besoins particuliers au cours de la petite enfance.

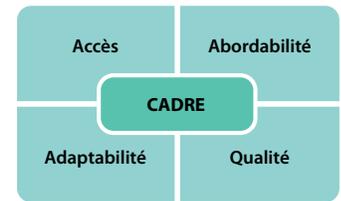


Ce que cela signifie pour les enfants et les familles

Les familles trouveront qu'il est plus facile de naviguer dans l'éventail de services offerts et de recevoir du soutien pour leurs enfants, qu'ils aient des besoins particuliers ou non.



6. Créer une stratégie de mesure des résultats



En réponse au document de travail

« La province devrait consulter des spécialistes et des chercheurs du domaine de la garde d'enfants pour élaborer un programme rigoureux de collecte de données et de recherche qui servira à surveiller la qualité pendant la transformation du système. »

– Partenaire du secteur de la petite enfance [Traduction]

Nous voulons que nos investissements dans le système pour la petite enfance soient responsables, ciblés et efficaces. La stratégie de mesure des résultats du gouvernement lui permettra d'assurer que le système offre aux enfants des expériences de grande qualité tout en demeurant abordable et accessible pour les familles.

En réponse au document de travail

« Selon nous, il est impératif que l'opinion des enfants, des parents, de la communauté et des éducatrices et éducateurs soit prise en compte dans l'établissement des critères définissant la qualité des services de garde d'enfants et des programmes de la petite enfance en Ontario qui serviront par la suite à évaluer ces programmes. »

– Étudiants en éducation de la petite enfance [Traduction]

Ce que vous nous avez dit

Pour évaluer l'efficacité de son système pour la petite enfance, l'Ontario devrait créer une stratégie de mesure des résultats visant à assurer que ce système offre des services de garde d'enfants de haute qualité, abordables, accessibles et adaptés. Cette stratégie devrait prendre en compte la qualité des interactions avec les enfants et les familles, et d'autres données probantes qualitatives (p. ex., la documentation pédagogique), correspondant à *Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance*.

Ce que nous faisons

Mesure immédiate

Afin d'accroître la transparence, la responsabilité et la sensibilisation du public, le gouvernement rédigera et publiera un rapport annuel qui présentera les données illustrant, entre autres, les progrès réalisés grâce au cadre stratégique renouvelé. Ce rapport donnera accès à des données importantes aux Ontariennes et Ontariens et leur permettra de mieux comprendre l'approche de la province quant à la petite enfance et les services de garde d'enfants.

2018 et au-delà

Le gouvernement élaborera une approche stratégique sur cinq ans pour évaluer et suivre de façon précise les progrès réalisés dans l'amélioration du système de garde d'enfants et de la petite enfance de l'Ontario. Il s'agira d'une stratégie de mesure des résultats en trois volets comprenant 1) un cadre des résultats visant à garantir que le système pour la petite enfance répond aux besoins des enfants, tout en optimisant les ressources; 2) une approche de gestion des données qui favorisera la prise de décisions fondées sur des données probantes; et 3) un plan de recherche pour s'assurer que nous utilisons les dernières découvertes dans l'orientation de la mise en œuvre de notre cadre stratégique renouvelé. Ces approches fondées sur des données probantes nous permettront de mieux surveiller et évaluer dans quelle mesure le système répond aux besoins des familles pendant notre progression.

MESURES À PRENDRE

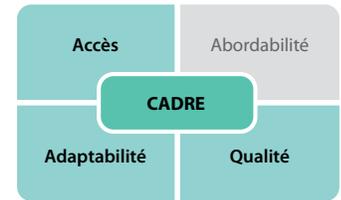
- ✓ Rédiger et publier un rapport annuel présentant les données, à compter de l'automne 2017.
- ✓ Pour mieux évaluer l'efficacité du système, élaborer une stratégie de mesure des résultats sur cinq ans en trois volets :
 - un cadre des résultats;
 - une approche de gestion des données;
 - un plan de recherche.



Ce que cela signifie pour les enfants et les familles

Les familles feront davantage confiance au fonctionnement du système pour la petite enfance de l'Ontario en sachant que les prises de décisions du gouvernement sont transparentes et fondées sur des données probantes.

7. Accroître la sensibilisation du public au système de garde d'enfants et de la petite enfance de l'Ontario



En réponse au document de travail

« Le gouvernement devrait mener une campagne continue de sensibilisation du public aux avantages que procurent les services de garde d'enfants et les programmes pour la petite enfance de qualité, notamment en fournissant de l'information sur les indicateurs de qualité aux parents à la recherche de services. »

– Répondant au sondage [Traduction]

La sensibilisation constitue une grande part de l'accessibilité. Fournir de l'information sur le système de garde d'enfants et de la petite enfance de l'Ontario aux parents et aux familles est une première étape importante pour les aider à prendre des décisions éclairées qui répondront à leurs besoins et à ceux de leurs enfants.

Ce que vous nous avez dit

Actuellement, les gens connaissent peu l'ensemble des programmes et des services pour la petite enfance offerts par le gouvernement, notamment que les programmes pour l'enfance et la famille de l'Ontario sont offerts aux familles gratuitement. Ce dernier pourrait mieux informer les parents, les fournisseurs de soins, les communautés et les partenaires au sujet du large éventail d'options qui leur sont proposées et de l'importance des interactions de haute qualité pour le bien-être et le sain développement de l'enfant. Il devrait également fournir des renseignements aux parents et aux fournisseurs de soins sur les avantages de l'apprentissage basé sur le jeu et considérer la possibilité de promouvoir le système de garde d'enfants et de la petite enfance grâce à une campagne publicitaire.

En réponse au document de travail

« Il faut changer le discours sur la garde d'enfants. Il s'agit d'un service public aussi important que l'éducation publique. Les gens en parlent encore comme si le problème ne concernait que les femmes. Pourtant, le problème affecte aussi bien les familles que l'économie. »

– Répondant au sondage [Traduction]

Ce que nous faisons

Mesure immédiate

Nous souhaitons que toutes les familles et tous les fournisseurs de soins connaissent l'ensemble des options qui sont actuellement offertes dans leur collectivité. C'est pourquoi nous élaborons une campagne de sensibilisation qui aidera les parents à comprendre nos récents investissements dans le système de la petite enfance, ainsi que les différents programmes et services offerts aux familles. Les expériences de haute qualité au cours de la petite enfance sont très importantes dans l'apprentissage, le développement et le bien-être des enfants. La vitalité des familles repose sur l'accès à des services qui permettent aux parents et aux fournisseurs de soins de travailler, de poursuivre des études et des formations postsecondaires et de participer activement à la vie de leur collectivité. La campagne de sensibilisation permettra aux parents de recevoir plus d'information sur la gamme complète d'options auxquelles ils ont accès. Ils seront en mesure de mieux collaborer avec les fournisseurs de services et les éducatrices et éducateurs de la petite enfance en vue de garantir les meilleures expériences pour eux et leurs enfants.

2018 et au-delà

Dès 2018, nous lancerons un site Web mis à jour, qui comportera notamment un guichet unique permettant aux parents d'avoir facilement accès à des renseignements, des ressources et des outils sur l'éventail des programmes gouvernementaux pour la petite enfance.

Nous nous engageons aussi à renouveler l'identité visuelle des programmes pour l'enfance et la famille de l'Ontario pour mieux promouvoir notre approche cohérente de ces services de haute qualité qui aident les familles et les futurs parents.

MESURES À PRENDRE

- ✓ Accroître la sensibilisation du public à la gamme de services de garde d'enfants et de programmes de la petite enfance offerte aux familles.
- ✓ Créer un guichet unique d'information sur le système pour la petite enfance en Ontario, qui donnera aux parents un accès facile à de l'information complète.
- ✓ Renouveler l'identité visuelle des programmes pour l'enfance et la famille de l'Ontario d'ici janvier 2018, dans le cadre de l'intégration des programmes existants.



Ce que cela signifie pour les enfants et les familles

Les familles auront facilement accès à de l'information sur la gamme complète des programmes de la petite enfance et des services de garde d'enfants qui leur sont offerts.



Préparer l'avenir : les prochaines étapes

« Nos enfants ne nous appartiennent pas; ils nous ont été offerts. C'est ce que nous croyons. »

– Joint First Nations/Inuit Federal Child Care Working Group¹⁰ [Traduction]

Ensemble, nous avons déjà grandement amélioré la vie des familles de l'Ontario. Les travaux réalisés ont un effet positif sur le quotidien des parents, des fournisseurs de soins et des enfants. Nos efforts font une énorme différence.

Un important et fantastique élan existe dans la province à continuer d'améliorer la vie de ses jeunes enfants; votre passion et votre dévouement nous sont la plus grande inspiration. La mise en œuvre du présent cadre stratégique aurait été impossible sans les commentaires de toutes les Ontariennes et de tous les Ontariens de partout en province. Notre collaboration étroite a fait de la province un chef de file dans le secteur de la petite enfance, et nous devons poursuivre cette collaboration pour atteindre nos nouveaux engagements. Alors que nous progressons dans nos stratégies immédiates et à plus long terme, nous nous engageons à collaborer avec nos partenaires afin de tirer avantage de la recherche actuelle et des experts pour établir une approche particulière à l'Ontario qui conviendra le mieux à toutes les familles de la province.

Le gouvernement de l'Ontario se réjouit tout particulièrement que le budget fédéral de 2017 s'engage à appuyer un plus grand nombre d'options pour la petite enfance au Canada, dont une partie pour les programmes de garde destinés aux enfants autochtones, qu'ils vivent dans une réserve ou non. Nous nous réjouissons à l'idée de collaborer avec nos nouveaux partenaires fédéraux en vue de créer de nouvelles possibilités pour les familles. Nous espérons que les gouvernements, les collectivités, les employeurs et les fournisseurs

de services – nous tous – ne cesseront de travailler en étroite collaboration en vue de rendre le présent meilleur et de garantir un avenir radieux pour les enfants.

Nous nous engageons de nouveau à atteindre chacun de nos objectifs. Visitez [Ontario.ca/placesadditionnelles](https://ontario.ca/placesadditionnelles) pour vous tenir courant des dernières nouvelles du ministère de l'Éducation dans le cadre de cette entreprise sans précédent. Nos plans sont ambitieux, mais les enfants et les familles de l'Ontario ne méritent rien de moins. Ils sont prêts à nous voir agir dès aujourd'hui.

En réponse au document de travail

« Nous ne considérons pas que la discussion vient de commencer; nous sommes de l'avis qu'elle se poursuit. »

– Étudiants en éducation de la petite enfance [Traduction]





Notes

1. La « petite enfance » désigne les programmes et services pour les enfants et les familles qui sont précisés dans la *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance* ou qui répondent aux descriptions qui y sont énoncées. Les programmes et services pour la petite enfance, financés en totalité ou en partie par le Ministère, concernent l'apprentissage, le développement, la santé et le bien-être des enfants et diffèrent des services de garde ou des programmes de jour prolongé.
2. Dans le présent document, le terme « municipalités » inclut les 47 gestionnaires des services municipaux regroupés et les conseils d'administration de district des services sociaux qui sont désignés pour gérer le système des services de garde d'enfants à l'échelle de la province.
3. Pour ce qui concerne la santé et le bien-être, voir Arthur J. Reynolds, Judy A. Temple, Suh-Ruu Ou, Irma A. Arteaga et Barry A. B. White, School-Based Early Childhood Education and Age-28 Well-Being: Effects by Timing, Dosage, and Subgroups, *Science*, 333, n° 6040, 2011, p. 360-364. Repéré le 5 mai 2017 à : <http://www.sciencemag.org/content/333/6040/360>, ainsi que Craig Alexander et Dina Ignjatovic, Early Childhood Education Has Widespread and Long Lasting Benefits, *TD Economics Special Report*, 2012. Repéré le 5 mai 2017 à : http://www.td.com/document/PDF/economics/special/di1112_EarlyChildhoodEducation.pdf. Pour ce qui concerne l'apprentissage, voir W. Steven Barnett, Long-Term Cognitive and Academic Effects of Early Childhood Education of Children in Poverty, *Preventive Medicine*, 27, n° 2, 1998, p. 204-207. Pour ce qui concerne l'économie, voir Centre for Spatial Economics, *Early Learning and Care Impact Analysis*, Milton, chez l'auteur, 2010. Repéré le 5 mai 2017 à : http://ywcacanada.ca/data/research_docs/00000122.pdf, ainsi que James J. Heckman, The Case for Investing in Disadvantaged Young Children, in *Big Ideas for Children: Investing in Our Nation's Future*, éd. First Focus, Washington, DC: First Focus, 2008, p. 49-58.
4. Harvard Center on the Developing Child, InBrief: The Science of Resilience, 2015. Repéré le 5 mai 2017 à : <http://developingchild.harvard.edu/resources/inbrief-the-science-of-resilience/>.
5. Harvard Center on the Developing Child, InBrief: The Impact of Early Adversity on Children's Development, 2007. Repéré le 5 mai 2017 à : <http://developingchild.harvard.edu/resources/inbrief-the-impact-of-early-adversity-on-childrens-development/>.
6. Harvard Center on the Developing Child, Five Numbers to Remember About Early Childhood Development, 2009. Repéré le 5 mai 2017 à : <http://developingchild.harvard.edu/resources/five-numbers-to-remember-about-early-childhood-development/>.
7. Alison Gopnik, *The Philosophical Baby*, New York: Farrar, Straus and Giroux, 2009.
8. D'autres renseignements concernant ce plan se trouvent à l'adresse : <http://www.edu.gov.on.ca/gardedenfants/plan.html>.
9. Shanker, S. *Calm, Alert and Learning: Classroom Strategies for Self-Regulation*. Toronto : Pearson Education Canada, 2013.
10. Joint First Nations Inuit/Federal Child Care Working Group, *Considerations and Recommendations for the First Nations/Inuit Child Care Program and Funding Framework: Technical Report*, Ottawa: Human Resources Development Canada, 1995.

Sept domaines d'action clés

1. Accroître l'accessibilité aux programmes et aux services pour la petite enfance et la garde d'enfants

Ce que cela signifie pour les enfants et les familles

Les familles auront plus facilement accès à des programmes pour la petite enfance et à des places en services de garde d'enfants agréés de haute qualité, en milieux familial, scolaire et communautaire.

2. Assurer un système de garde d'enfants et de la petite enfance plus abordable

Ce que cela signifie pour les enfants et les familles

Les familles profiteront de services de garde d'enfants plus abordables.

3. Définir une stratégie de formation de la main-d'œuvre en petite enfance

Ce que cela signifie pour les enfants et les familles

Les familles continueront de profiter de services de garde d'enfants et de programmes de la petite enfance de haute qualité donnés par des éducatrices et éducateurs dévoués et qualifiés.

4. Établir une définition provinciale du concept de qualité dans le secteur de la petite enfance

Ce que cela signifie pour les enfants et les familles

Les enfants et les familles continueront de bénéficier d'une approche uniforme de la qualité dans le secteur de la petite enfance qui favorise un continuum d'apprentissage.

5. Introduire une approche inclusive pour les milieux de la petite enfance et de garde d'enfants

Ce que cela signifie pour les enfants et les familles

Les familles trouveront qu'il est plus facile de naviguer dans l'éventail de services offerts et de recevoir du soutien pour leurs enfants, qu'ils aient des besoins particuliers ou non.

6. Créer une stratégie de mesure des résultats

Ce que cela signifie pour les enfants et les familles

Les familles feront davantage confiance au fonctionnement du système pour la petite enfance de l'Ontario en sachant que les prises de décisions du gouvernement sont transparentes et fondées sur des données probantes.

7. Accroître la sensibilisation du public au système de garde d'enfants et de la petite enfance de l'Ontario

Ce que cela signifie pour les enfants et les familles

Les familles auront facilement accès à de l'information sur la gamme complète des programmes de la petite enfance et des services de garde d'enfants qui leur sont offerts.



Imprimé sur du papier recyclé

17-089

ISBN 978-1-4868-0185-5 (imprimé)

ISBN 978-1-4868-0187-9 (PDF)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2017
